

SUPERVISER LES MISSIONS DE COORDINATION SPS

Cette formation traite des missions de coordination SPS et plus précisément du rôle du maître d'ouvrage : cadre réglementaire, désignation du coordonnateur SPS et contrôle de ses missions, rédaction du contrat de coordination.

Objectifs opérationnels

Appliquer le cadre réglementaire et juridique des missions de coordination de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS)
Réaliser les obligations du maître d'ouvrage en matière de sécurité et de santé lors des opérations de bâtiment et génie civil
Définir la mission du coordonnateur SPS en phase conception et en phase réalisation
Rédiger et suivre le contrat de coordination SPS
Évaluer les responsabilités et risques du maître d'ouvrage et de ses partenaires

Public Concerné

Maîtres d'ouvrage publics ou privés chargés de négocier et de rédiger des contrats de coordination SPS et/ou des marchés de travaux
Chefs de projet construction chargés du suivi des contrats
Responsables travaux

Durée

14.00 Heures 2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Comment appliquer la loi du 31 décembre 1993 et le décret du 26 décembre 1994

- Application décrets et arrêtés « Coordination SPS »
- Décret du 10 janvier 2011, dispositif de formation des coordonnateurs SPS

Obligations du maître d'ouvrage

- Implication du dispositif SPS dans les contrats des autres intervenants
- Désignation du CSPS en conception et réalisation
- Définition de l'autorité et des moyens du coordonnateur SPS
- Concertation avec d'autres maîtres d'ouvrage, lors d'opérations contigües

Dispositions, leur application en pratique

- Organisation de la coordination SPS en études / préparation / réalisation
- Plan Général de Coordination SPS (PGCSPS)
- Dossier d'Intervention Ulérieure sur l'Ouvrage (DIUO)
- Registre Journal (RJ)
- Plan Particulier SPS (PPSPS)
- Collèges Interentreprises de Sécurité, de Santé et des Conditions de Travail (CISSCT)

Rédiger un contrat de coordination

- Mention dans le contrat des entreprises des obligations concernant la coordination SPS
- Points-clés et éléments à risque
- Différents types de contrat
- Obligations contractuelles vis-à-vis de la maîtrise d'oeuvre et des entreprises

Responsabilités du maître d'ouvrage et sanctions pénales

Analyse préalable des risques

- Études des risques en phase Avant-Projet Sommaire (APS)

Étude des risques particuliers

- Amiante, plomb
- Chutes
- Risques chimiques, biologiques

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et de partages d'expériences.
Des séquences pédagogiques individuelles sont prévues selon les éventuels besoins de chaque bénéficiaire.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Le support de cours et une documentation complémentaire sont remis sur clé USB lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement multimédia animé par l'intervenant ainsi que le PC portable des participants.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant formateur qualifié est détenteur d'une Attestation de compétence de formateur délivrée par l'OPPBTB.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en continu sur la base de QCM et d'exercices sur châssis pédagogiques.
La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BENEFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.
Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Le lieu de la formation est accessible aux personnes à mobilité réduite

■ Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : 1 245.00 € HT
Intra (Par Jour) : Nous consulter



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Chef de Projets formation

Tél. : 0130852104
Mail : formation@groupeginger.com